



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

Date et heure : le 26.01.22, 18h30

Lieu de la séance : bureau des doyennes de Pierrefleur

Présent-e-s :

Quart parents : Myriam Charollais, Emilie Perrenoud, Christiane Zimmitti (par visioconférence)

Quart politique : -

Quart associatif : Evelyne Dommen, association de Maison de Quartier du Désert

Quart professionnel : Muriel Burnand, enseignante (par visioconférence), Noémie Martini, enseignante (par visioconférence), Sébastien Nater, directeur (par visioconférence), Fanny Schuler, enseignante (par visioconférence), Ghislaine Vittoz, doyenne

Excusé-e-s/absent-e-s :

Quart parents : Maïla Kocher, Mélanie Métral, Charlène Shala

Quart politique : Céline Dind, parti vert'libéral, Alice Girardet, Conseil communal, les Vert-e-s

Quart associatif : Nicole Reynard Gaspoz, APEMS Pierrefleur, Hélène Ott, Centre de quartier des Bossons

Quart professionnel : -

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 11 novembre 2021
3. Actualités de l'école
4. Rénovation du préau de Pierrefleur
5. Projets 21-22 : discussion, priorisation, choix des projets, organisation de la mise en œuvre
6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
7. Prochaine séance
8. Divers et propositions individuelles



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Vu le peu de représentant-e-s des quarts parents, politique et associatif, il est décidé que cette séance restera consacrée à la discussion des idées de projets, mais que nous ne choisirons pas ce soir les projets pour l'année.

2. Adoption du PV du 11.11.21

Le PV du 11 novembre dernier est adopté, avec les modifications suivantes :

- Point 6 : Emilie Perrenoud a son fils au collège des Bergières
- Point 8 : Céline Dind a été élue pour représenter le quart politique au Conseil des établissements lausannois

Merci à Maïla pour sa rédaction.

3. Actualités de l'école

Bonne ambiance et beaucoup d'implication dans l'établissement.

Journée pédagogique du 9.2 22 prochain sur le thème du harcèlement, de la diversité des genres.

Chez les enseignant-e-s, un certain manque se ressent par rapport aux activités de classes (pas de camps, de piscine, préparations de projets pour les parents,...)

Retour sur le journal d'établissement: la première édition est sortie, et la deuxième édition est en préparation. Retours positifs des enseignant-e-s et des parents, des élèves.

Une journée pyjama est organisée par le Conseil des élèves pour le 18 février prochain.

4. Rénovation du préau de Pierrefleur

Le calendrier et le budget sont serrés : les travaux doivent être faits d'ici septembre 2022 pour pouvoir bénéficier du soutien de la Fondation Radix. Le budget limite aussi les possibilités d'aménagement. Ceci laisse peu de marge de manœuvre pour que la Commission s'implique dans le projet.

Le projet de préau semble convenir aux enseignant-e-s, compte-tenu des limitations budgétaires. On peut déjà se réjouir des améliorations prévues.

La prochaine séance de travail entre le Service des parcs et domaines qui dessine le projet et le groupe de travail représentant l'établissement aura lieu le 8 mars prochain.

En parallèle, les carrés potagers seront réhabilités. Eventuellement autres espaces de culture potagère du côté des petites classes.

Il est prévu que le Service des écoles et du parascolaire communique sur la politique des préaux lors de la séance du Conseil des établissements lausannois (prévue le 20 janvier, reportée au 10 mars).

Décisions :

- La Commission ne s'implique pas davantage dans la discussion des aménagements prévus.
- En temps voulu, la Commission proposera de prendre part à l'inauguration du préau.
- Ultérieurement, la Commission pourra peut-être mettre sur pied un projet lié aux usages, au respect des nouveaux aménagements, en lien avec la politique lausannoise des préaux.

5. Projets 21-22 : discussion, priorisation, choix des projets, organisation de la mise en œuvre

Les sujets sont discutés, certains ont pu avancer, d'autres devront être repris, avec le cas échéant des décisions, lors de notre prochaine rencontre.

Suite du projet « Sécurité sur le chemin de l'école » : comment faire la restitution aux parents ?

- La restitution se fera grâce à des vidéos présentant les aménagements autour de chaque collège.
- Les vidéos seront diffusées aux parents via un QR code transmis dans les agendas.
- Myriam contacte le Service de la mobilité et des aménagements publics pour obtenir une carte et des explications sur les aménagements.
- Sur la base de cette carte, nous nous répartirons les lieux à filmer entre membres de la commission. PAS D'ENFANTS FILMES !
- Fanny fait le montage et la création du QR code.

Ecrans et réseaux sociaux

- Quelques CET lausannoises ont mis sur pied des soirées pour les parents sur le sujet, et cela a très bien fonctionné.
- M. Nater et chaque membre collectent des informations sur les intervenant-e-s potentiel-le-s et les actions menées ailleurs.
- Le sujet sera repris la prochaine fois.

Présentation du jeu avec les cartes Pokémon

- Le jeu est complexe, il peut être compris par les enfants de minimum 8-9 ans.
- Cela pourrait être une idée pour rencontrer les parents sur un sujet léger, toucher des parents qui ne viennent pas forcément pour un sujet plus « sérieux ». Il touche aussi les enfants.
- Myriam contacte la personne qui pourrait intervenir et lui demande quelles seraient les formules possibles.
- Le sujet sera repris la prochaine fois.

Un événement annuel avec les parents

- Voir si cela serait une soirée Pokémon ou une autre idée.
- Le sujet sera repris la prochaine fois.

Information aux parents sur le harcèlement

- Possibilité d'une information aux parents sur le harcèlement, suite à la journée pédagogique. Café parents, information lors de la soirée parents de la rentrée ?
- Le sujet sera repris la prochaine fois.



Collaboration au jubilé de l'association de la Maison de quartier du Désert

- L'association de la Maison de quartier du Désert a proposé à l'école une collaboration pour l'organisation de leur jubilé en 2023.
- A suivre en temps voulu.

Participation à la Fête de la nature à Lausanne du 18 au 22 mai

- Une lettre va être envoyée par la Ville pour proposer aux commissions d'établissement de participer à la Fête de la nature (la lettre, encore provisoire, a été transmise oralement). Propositions : identifier des lieux propices à la création de [jardins de poche](#) ou organiser des animations liées à un projet de sciences participatives visant à [recenser la biodiversité lausannoise](#).
- La commission juge peu pertinent de développer des jardins de poche au vu des projets de potagers scolaires en cours.
- Cette action serait à proposer à la Maison du Désert. Remarque : les maisons de quartier seront aussi contactées par la Ville.
- Sujet abandonné.

Devenir du collège de la Chablère

- Le projet est éliminé : le collège va devenir un APEMS

6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Hélène Ott nous informe qu'il y a des changements au centre de quartier des Bossons. Hélène ne sera plus responsable: des animations enfants/familles durant les 6 prochains mois et donc ne participera pas à la Commission. Cependant, une fois qu'un nouvel animateur ou une nouvelle animatrice sera choisi-e, elle lui parlera de la Commission pour une éventuelle participation.

Nous remercions beaucoup Hélène de sa participation durant plusieurs années.

Pas de nouvelles du Terrain d'Aventures -> Alice Girardet avait proposé de contacter le Terrain pour év. nous rejoindre.

Pas de nouvelles de la participation des CVE -> la Direction propose une participation lors de la prochaine rencontre des CVE.



7. Prochaine séance :

Nous avons gardé deux dates : le 15 février et le 1^{er} mars.

Un doodle est proposé avec les deux dates et deux horaires, pour essayer d'avoir un maximum de participation.

La combinaison « présentiel-à distance » a bien fonctionné, mais ce n'est pas idéal si on veut travailler en sous-groupes lors de la séance. Enfin, on reste agiles !

Lors d'une prochaine séance, réfléchir aux manières de prendre des décisions, év. par voir écrite, s'il y a trop peu de participation.

8. Divers et propositions individuelles

/

La séance est levée à : 20h00

Nom : Ghislaine Vittoz

Fonction : Prises de notes du 26.01.22

Lausanne, le 26.01.22

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 SEPcet@lausanne.ch
